



Réévaluation de la pension alimentaire

Par **le lutin**, le **25/06/2008** à **11:30**

bonjour, j'ai 2 questions à vs poser!!

Mon ex-mari n'a tjs pas fait réévaluer le montant de la pension alimentaire pour mon fils! A qui et où dois-je m'adresser?

Et deuxièmement, je dois changer l'adresse du lieu de RDV qui est noté sur le jugement de divorce pour le lieu où il récupère le petit. ??

merci pour vos réponses

cordialement

carole